

Agenda 21



S/P Seyssinet-Pariset

L'Agenda 21 de Seyssinet-Pariset



S/P
seyssinet
pariset

Edito

La préservation de notre environnement est une impérieuse nécessité. En effet, la raréfaction des matières premières, de l'eau, l'épuisement des terres et notre mode de vie nous imposent d'agir pour préserver notre qualité de vie.

Dans notre vie quotidienne, nous sommes en capacité d'adopter de nouveaux gestes, de nouveaux comportements. Cet Agenda 21 communal est le résultat d'un long processus de travail de concertation, de prise de conscience collective et de participation active des Seyssinettoises et des Seyssinettois. Ce document représente nos principaux choix pour s'impliquer, avec volonté, dans une nouvelle démarche et préserver, notre qualité de vie et notre environnement. Nous sommes conscients des enjeux et des efforts à faire. Le travail, qui a été entrepris et réalisé par toutes et tous, mérite d'être salué.

Désormais, l'Agenda 21 est écrit et devient, pour nous tous, la feuille de route que nous entendons, à titre individuel mais aussi collectivement, suivre pour marquer notre engagement à une rénovation de nos modes de vie en tant qu'habitants de Seyssinet-Pariset mais aussi de la planète.

Sommaire

Le Maire
Marcel Repellin

Le Conseiller municipal
délégué à l'environnement
et au développement durable
Marc Paulin

Edito _____	p2
Un Agenda 21 ? _____	p3
Chronologie _____	p4
Des actions concrètes _____	p5
Renforçons la cohésion sociale et les solidarités _____	p6
Préservons nos espaces naturels, favorisons la biodiversité _____	p8
Eau et énergie : vers une gestion durable _____	p10
Mobilité : déplaçons-nous autrement _____	p12
Déchets : réduisons, recyclons, réutilisons _____	p13
Pour une économie locale et durable _____	p14
Des produits locaux dans nos assiettes _____	p15
Pour des Seyssinettois acteurs de leur ville _____	p18
Vers une collectivité éco exemplaire _____	p19
• Management et mode projet _____	p17
• Place de l'agent _____	p18
• Services au public _____	p19
Un comité de suivi _____	p20

Un Agenda du 21^{ème} siècle pour 5 finalités et un avenir commun viable, équitable et durable



1. Lutter contre le changement climatique.



4. Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturels.



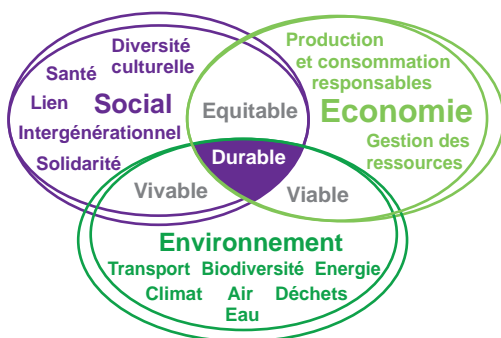
2. Favoriser l'épanouissement de tous.



5. Renforcer la cohésion sociale et la solidarité.



3. Développer des modes de production et de consommation responsables.



L'Agenda 21 est le programme d'actions de développement durable initié et ratifié par plus de 180 états lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992.

L'Agenda 21 local

est un livret d'actions en faveur du développement durable. C'est un projet de coordination des politiques publiques,

- porté par la ville en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire : agents municipaux, élus, habitants, monde associatif, éducatif, économique, partenaires institutionnels,...
- concrétisé par un programme d'actions pour changer nos modes de vie de manière durable.

Chronologie

Une démarche structurée

Des rendez-vous pour :

- réfléchir ensemble
- imaginer des solutions acceptables et réalisables

Les Ateliers 21 d'octobre 2012
pour réaliser un diagnostic partagé

Le Forum 21 du 5 décembre 2012
pour inventer une stratégie
et fixer des objectifs réalistes

Les Ateliers 21 d'avril 2013
pour élaborer ensemble
un programme d'actions

Le Forum 21 du 9 octobre 2013
pour partager le programme
d'actions final : l'Agenda 21
de Seyssinet-Pariset

La mise en place
d'un groupe de suivi
et d'évaluation depuis
le 3 juillet 2013



Des actions concrètes !



Vivre ensemble

Ambitions

- **Instaurer une dynamique de partage, de cohabitation, de découverte : principes de base d'un lien social renforcé**

Favoriser, dans la conception des programmes de logements, la mixité intergénérationnelle et sociale

1

2

Réaliser un diagnostic des espaces publics de la ville et le concrétiser par un schéma directeur

Structurer et dynamiser dans chaque quartier un lieu de vie

3

4

Valoriser les espaces fréquentés et réaménager les espaces publics moins fréquentés

Améliorer l'accès des espaces et lieux publics aux habitants : organiser un temps de concertation avec l'ensemble des usagers des équipements pour adapter au mieux les accès aux salles et horaires, en prenant en compte les contraintes internes aux services municipaux

5

6

Favoriser l'organisation de fêtes de voisins et repas de quartiers

7

Proposer des activités en complément des grands événements organisés par la ville et les associations



Exposition mycologique et botanique



Kermesse du Sou des écoles



Brocante du Comité des fêtes



Renforçons la cohésion sociale et les solidarités

Ambitions

- **Mieux-vivre ensemble**
- **Anticiper le vieillissement des Seyssinettois**
- **Soutenir et accompagner les populations les plus fragiles**

8 Développer une politique en direction des personnes âgées en situation d'isolement, en accompagnement avec les associations

9 Faire évoluer la Résidence personnes âgées en y intégrant une unité de vie

10 Concevoir des outils de communication à destination privilégiée des personnes âgées

11 Recenser les publics les plus fragiles pour mieux les connaître et pouvoir les accompagner, intégrer dans l'étude un volet sur l'habitat des personnes âgées

12 Réfléchir à la mise en place d'un accueil de jour

13 Etudier la tarification sociale pour le portage des repas

14 Etudier la faisabilité de mise en place d'une structure de l'économie sociale et solidaire en faveur des services à la personne

15 Poursuivre le programme de mise en accessibilité des espaces publics engagé sur la ville

16 Redéfinir la mixité sociale et urbaine de Seyssinet-Pariset et l'inscrire dans les documents réglementaires

17 Recenser les outils permettant la régulation des prix de logement

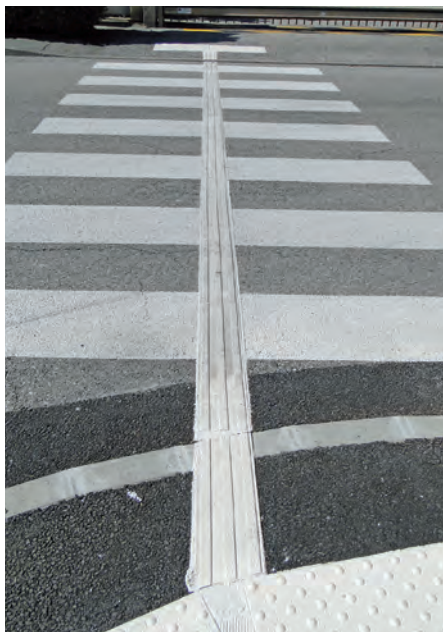
18 Soutenir la création de plateformes d'échanges



L'accessibilité

Traitée dans son ensemble dans les différents projets de la ville, l'accessibilité vise à améliorer l'accès de la cité à tous les citoyens comme aux personnes handicapées, quelle que soit la forme du handicap : moteur, sensoriel, cognitif ou psychique.

Cette accessibilité, à Seyssinet-Pariset, s'articule autour de piliers fondamentaux : l'accès aux bâtiments, les déplacements, les transports, la sensibilisation, le logement, l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture, à la vie associative. L'enjeu, pour un déplacement comme pour une demande d'information, est d'éliminer tout obstacle, toute rupture dans le cheminement. Sur un itinéraire, il s'agit par exemple de supprimer des ressauts de trottoirs, de mettre en place des potelets ou des bandes podotactiles aux abords des passages piétons.



Bande de guidage

Paroles de Bénévole à l'Arche

"Il est important de donner l'occasion à la population seyssinettoise de se retrouver, dans sa diversité, via des ateliers par exemple, dans des espaces ouverts et solidaires. Exempts de trop de dirigisme et bienveillants, ces lieux proposent la réelle possibilité de prendre des initiatives, de se rencontrer, d'échanger et construisent ainsi les bases d'un mieux-vivre ensemble".



Préservons nos espaces naturels, favorisons la biodiversité

Ambitions

- PrésERVER et développer la diversité des paysages
- Développer les espaces nature dans la plaine
- Inscrire les espaces naturels dans une vision plus large qui dépasse celle de la commune

19

Mieux connaître la biodiversité du territoire, en prenant en compte les spécificités de la plaine

20

Communiquer sur la biodiversité du territoire

21

Interpeller le Parc naturel régional du Vercors et la communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole" pour valoriser la biodiversité du territoire communal, mener des actions d'éducation à l'environnement, valoriser les espaces intermédiaires et faciliter l'installation d'activités économiques sur les coteaux du Vercors

22

Mettre en œuvre une gestion différenciée des espaces verts



Rouge queue à front blanc - Jerzy Strzelecki



Nichoïr à insectes sur les terrasses de l'Arche



Les niohirs

La ville de Seyssinet-Pariset a souhaité se faire accompagner par la LPO Isère* afin d'améliorer sa prise en compte de la biodiversité dans sa gestion écologique des espaces verts. Pour cela, le Parc Lesdiguières a été sélectionné et fait l'objet d'un agrément national appelé "Refuge LPO". Pour débiter, des inventaires ornithologiques printaniers ont été mis en œuvre en 2013. Ces résultats vont aboutir à la rédaction, avant l'été, d'un plan de gestion et d'aménagement du parc. Ces préconisations comprennent une gestion différenciée des espaces, des zones de quiétude, des plantations de végétaux attractifs pour la faune, des zones d'herbe en développement libre ou la pose de gîtes et niohirs.

*LPO Isère : Ligue pour la protection des oiseaux de l'Isère



Paroles de Jacky Sert

Vice-président de l'association des jardins familiaux "Graines de jardiniers"

"Les valeurs portées par le projet des jardins familiaux s'inscrivent dans les finalités de l'Agenda 21 :

- Promouvoir les pratiques de jardinage écologique et de protection de l'environnement
- Consommer mieux en développant une production locale et responsable
- Favoriser la convivialité, l'échange et le partage de savoirs- faire
- Conserver des espaces naturels au coeur de notre ville"



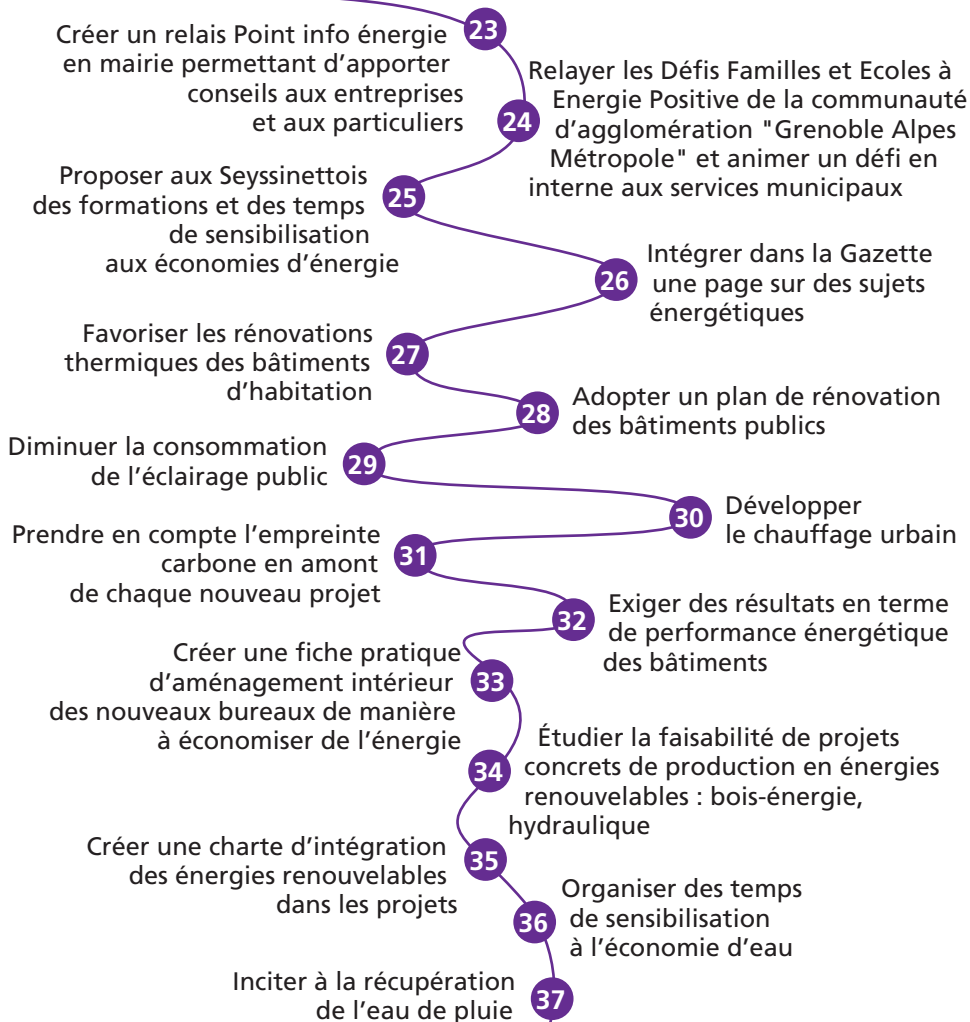
Jardins familiaux



Eau et énergie : vers une gestion durable

Ambitions

- Améliorer la performance énergétique du bâti
- Développer les énergies renouvelables
- Gérer de manière raisonnée la ressource en eau





Le Plan air climat

En 2005, la communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole" fut la première agglomération de France, à mobiliser, et structurer les actions des acteurs de son territoire, face au défi du changement climatique, en se dotant d'un Plan climat. En devenant en 2012, Plan air climat, les objectifs liés à la qualité de l'air, ont ainsi intégré les objectifs de réduction des émissions.

La commune de Seyssinet-Pariset fait partie de ces acteurs mobilisés qui ont signé la charte d'engagement.

Paroles de Violaine De Geoffroy

Chargée de mission à l'ALEC
Agence Locale de l'Énergie

"Face au réchauffement climatique et à la pénurie des ressources, il est temps de consommer avec parcimonie l'énergie et l'eau dont nous disposons. Que ce soit à la maison, au travail ou au sein de la commune, la gestion raisonnée de ces fluides devient un enjeu fort. Moins consommer, mieux consommer afin de réduire l'impact sur le climat, mais également sur la qualité de l'air avec toutes les questions de santé publique qui s'y rapportent. Limiter les dépenses d'énergie afin de mieux maîtriser les budgets publics dans un contexte de grande rigueur budgétaire et contenir la part énergie dans le budget des ménages. Chacun, à sa place, peut contribuer au progrès de tous".





Mobilité : déplaçons-nous autrement qu'en voiture

Ambitions

- Développer la culture des modes doux
- Sensibiliser les plus jeunes aux modes doux
- Développer une offre de transports en commun accessible à tous

Dès la réalisation des aménagements favorisant la pratique du vélo

et de la marche effectués, organiser des journées de sensibilisation des plus jeunes à l'utilisation du vélo

Conduire une étude sur la répartition et l'optimisation des places de stationnements voiture en vue de réduire l'espace occupé par le stationnement

Soutenir le développement de services d'autopartage

38

Installer plus de parkings couverts et sécurisés pour les cyclistes

39

40

Inciter à l'installation d'un point relais Métro vélo (communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole") sur la rive gauche du Drac

41

42

Inciter au covoiturage par une politique de communication

Poursuivre le travail fait avec le SMTC pour que la tarification des transports en commun soit juste et incitative

43

44



La parole à
Monique
Giroud

Présidente de l'ADTC, Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise.

"Se déplacer autrement qu'en voiture, c'est bon pour l'environnement, mais c'est aussi bon pour vous : moins de stress dans les bouchons, moins d'argent qui part en fumée, plus d'occasions de vous maintenir en forme, en marchant ou pédalant. N'hésitez pas à demander conseils à l'ADTC si vous hésitez à franchir le pas !".



Le Plan de déplacement d'administration (PDA)

Depuis juillet 2010, en mettant en place un PDA, la ville propose, à ses 320 agents, un ensemble de mesures visant à réduire l'utilisation individuelle de la voiture, à optimiser les déplacements professionnels et à promouvoir les modes de transport alternatifs. Ces mesures concernent également les déplacements domicile-travail. Pour la période 2013-2014, 71 agents se sont engagés à se rendre régulièrement sur leur lieu de travail en transports en commun, en vélo ou à pied.



Déchets : réduisons, recyclons, réutilisons

Ambitions

• Diminuer la production de déchets

Organiser des temps scolaires ou périscolaires pour sensibiliser les plus jeunes au tri et au compostage

45

Inciter la communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole" à mettre en place et structurer une filière de collecte des déchets organiques

46

Encourager le développement du compostage individuel et collectif

47

Inciter la communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole" à structurer la récupération des encombrants

48

La parole à Stéphanie MOLLET

Technicien à la direction collecte et traitement des déchets de la Métro

"On ne rappellera jamais assez l'importance du recyclage des déchets, ceci pour plusieurs raisons : cela permet d'économiser des ressources naturelles et de l'énergie, de diminuer la pollution et de générer des emplois locaux. Afin de permettre le recyclage des différents types de déchets, il est primordial, en amont, de les trier : poubelle verte (pour les papiers et cartons, les bouteilles et flacons en plastique et les emballages métalliques), conteneurs à verre (pour tous les emballages en verre) déchèteries (pour les produits toxiques et volumineux) et poubelle grise (pour les déchets ordinaires). Grâce à leur geste de tri quotidien, les habitants de Seyssinet-Pariset contribuent activement au cercle vertueux du recyclage !".



Le saviez-vous ?

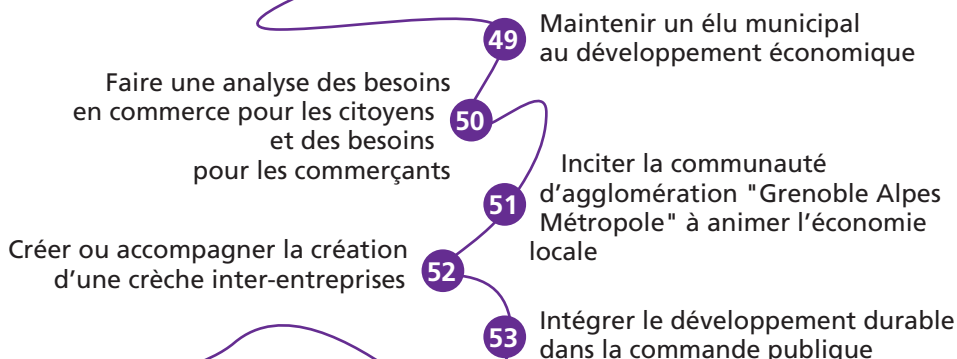
Chaque habitant de Seyssinet-Pariset jette, au cours d'une année, environ 40 kg de déchets recyclables dans sa poubelle verte. C'est mieux que la moyenne de la communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole" (38 kg) mais il existe encore une marge de progression pour trier correctement les 35 autres kilos de déchets potentiellement recyclables qui sont jetés par erreur dans la poubelle grise !...



Pour une économie locale et durable

Ambitions

- Favoriser et innover de nouvelles formes de commerces, complémentaires des commerces classiques
- Faire que l'espace d'activité soit porteur d'intérêts
- Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable



Sur le marché



Des produits locaux dans nos assiettes

Ambitions

- Favoriser et innover de nouvelles formes de commerces, complémentaires des commerces classiques

Favoriser et accompagner le développement des circuits courts / AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne)

54

Inciter la communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole" à promouvoir les producteurs locaux sur le marché et à organiser périodiquement un marché des producteurs

56

Augmenter la part de produits biologiques et locaux dans la restauration scolaire

58

Valoriser les circuits-courts et communiquer sur la vocation de ce secteur d'activité économique

55

Inciter la communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole" à organiser un forum des producteurs

57



Les circuits courts, c'est quoi ?

Un circuit est considéré comme court lorsque la vente est directe, du producteur au consommateur ou avec un seul intermédiaire.

Les circuits courts, pourquoi c'est bien ?

- Pour consommer des produits locaux, de meilleure qualité ayant une excellente traçabilité
- Pour rapprocher les lieux de production des lieux de consommation
- Pour soutenir l'économie locale, l'agriculture péri urbaine et limiter les déplacements
- Pour un prix plus juste, pour le producteur



Citoyenneté : pouvoir d'agir

Ambitions

- Améliorer le vivre-ensemble dans le respect des règles et des personnes
- Permettre à l'ensemble des citoyens d'être acteurs du territoire au quotidien
- Concevoir des nouvelles formes innovantes de démarches participatives pour les habitants

Formaliser la volonté politique de participation des habitants à la conception et au suivi des projets engagés par la ville

59

Améliorer le fonctionnement du conseil consultatif des secteurs

61

Définir un plan d'éducation à l'environnement vers un développement durable et le mettre en œuvre

63

Créer, organiser et animer des espaces et des temps de participation

60

Encourager les services enfance, vie scolaire, jeunesse et sports à engager des actions visant à faire participer les jeunes à la vie locale

62



Bourse projet film

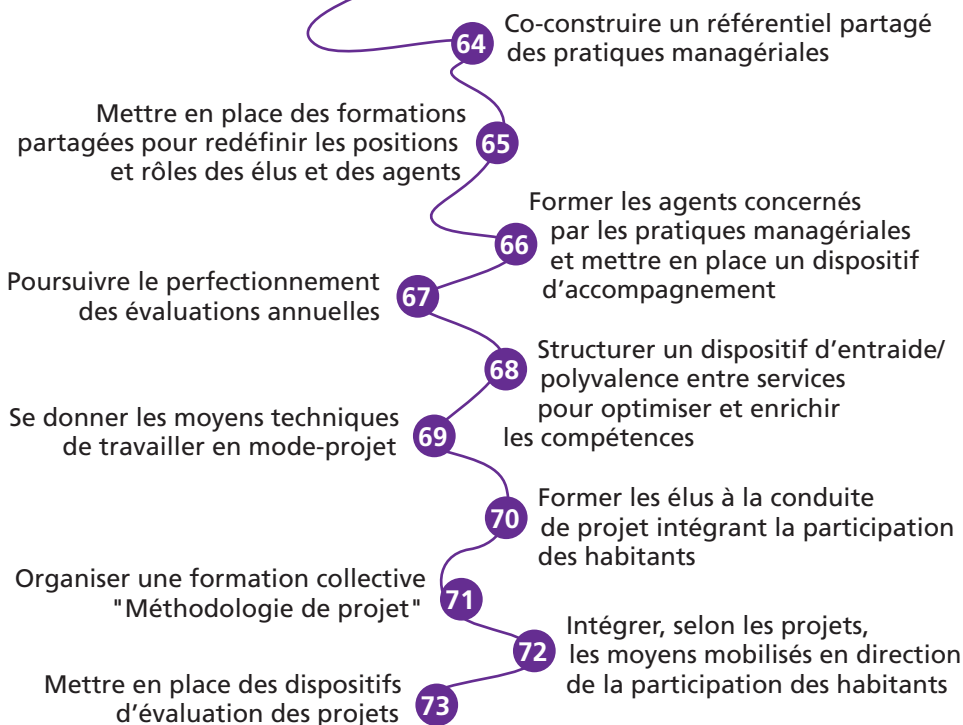


Vers une collectivité éco-exemplaire

Management / Travail en mode projet

Ambitions

- Renforcer la pratique du développement durable au sein de la collectivité





Vers une collectivité éco-exemplaire

Place de l'agent

Ambitions

- Favoriser une culture commune de développement durable au sein de la collectivité
- Renforcer la pratique du développement durable au sein de la collectivité

74

Définir une palette d'outils mobilisables pour l'accompagnement au changement

75

Promouvoir le changement de comportement comme facteur d'amélioration du service public

76

Donner à l'agent des moyens pour renforcer son autonomie professionnelle

77

Organiser des journées portes ouvertes pour lutter contre les préjugés

78

Créer une rubrique "J'agis pour ma ville" dans l'info-mairie et une rubrique "retour d'expériences d'autres collectivités"



Service voirie et signalisation



Service opérations et patrimoine



Atelier périscolaire : canoë-kayak



Vers une collectivité éco-exemplaire

Services au public

Ambitions

• Améliorer l'accueil des usagers

Mettre en place dans chaque service en contact avec le public un suivi des demandes ainsi qu'un dispositif d'analyse et d'évaluation de la réponse apportée

79

Développer les démarches et le paiement en ligne via un futur portail "Famille démarches en ligne"

81

Définir la vocation d'un "guichet unique/spécifique" selon les sujets et envisager sa mise en œuvre

83

Adapter les horaires d'ouverture pour améliorer l'accès aux services municipaux

80

Créer un espace d'aide à l'e-demande

82

Accompagner l'évolution du service accueil poste clef de l'accès aux services de la mairie

84



Accueil à l'Arche

Certaines actions ont déjà démarré,
d'autres seront programmées en 2014,
puis dans les années à venir.

Un groupe de suivi pour garder la dynamique

Pour assurer la bonne réalisation des actions
et veiller au respect des idées initiales,
pour évaluer les projets et les réajuster si besoin,
"un groupe de suivi et d'évaluation" a été constitué.
Il rassemble des citoyens, des élus et des agents de la ville.

Le groupe se réunira régulièrement,
ce qui permettra de faire le bilan des actions engagées.

Vous aussi vous pouvez y participer !

N'hésitez pas à contacter
le service développement durable.

dev-durable@seyssinet-pariset.fr

Tél. 04 76 70 53 38

Pour plus de renseignements

Contactez le service développement durable

Hôtel de ville - Place André Balme - BP 44

38172 Seyssinet-Pariset cedex

ville@seyssinet-pariset.fr

www.ville-seyssinet-pariset.fr